

PARCOURS DE FORMATION

Permis de conduire B



En application des dispositions des articles L. 6353-1 à L.6353-10 du Code du travail, l'organisme de Formations VERDONI s'engage à dispenser au stagiaire un cycle d'enseignement théorique et pratique conforme au programme détaillé ci-dessous et respectant le Référenciel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne, durant ses heures normales d'ouverture.

MODALITES DE DEROULEMENT

La formation au permis de conduire catégorie B se déroule en 2 parties. La première est une formation théorique (code de la route) en présentielle (cours de code en salle) et/ou à distance (cours de code en ligne). La seconde partie est une formation pratique (conduite) en présentielle organisée d'un commun accord entre les deux parties.

MOYENS PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUES, MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

L'organisme de formation met à disposition du stagiaire les moyens pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation et à son évaluation.

LES FORMATEURS Monsieur VERDONI Thomas est le Directeur pédagogique de l'auto-école.

Les formateurs, Monsieur VERDONI Thomas, Monsieur SAHUC Alain, sont titulaires du diplôme d'enseignant de la conduite et de la Sécurité Routière, ainsi que la mention deux roues.

Ils sont également en possession de l'autorisation administrative d'enseigner et du permis de conduire en cours de validité.

PARTIE 1 - FORMATION THEORIQUE

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite. Elle est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Dans ce cas, l'école de conduite met à disposition des élèves les moyens matériels et pédagogiques pour réaliser des tests de 40 questions. Ces tests sont ensuite corrigés et commentés par l'enseignant. Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement. Lors de la formation théorique « code de la route », le stagiaire suivra des cours portant sur la connaissance des règlements relatifs à la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur la connaissance des bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (écomobilité et écoconduite)
- Les dangers de la route (alcool et conduite, vitesse, téléphone, fatigue, drogues, autres dangers)
- Les règles (les radars, réglementation et sanction, le véhicule, la route & la rue, les droits des victimes,

PARTIE 2 – FORMATION PRATIQUE

- Lors de la formation pratique, les enseignants suivent une pédagogie par objectif, chaque objectif est abordé et découpé en différentes compétences.
- Des exercices adaptés au stagiaire et à l'objectif sont mis en place à chaque séance. Pendant la phase pratique, l'élève sera donc amené à circuler en ville, en rase campagne, sur l'autoroute, de jour ou de nuit (hiver) et dans des conditions climatiques variées (soleil, pluie, vent, froid...).
- Une séance de formation pratique dure 2h00 et le déroulement se décompose généralement comme suit : o 5 à 10 minutes de présentation des objectifs.

1h30 heure à 1h45 de conduite effective pour la réalisation des objectifs définis.

5 à 10 minutes de vérification des connaissances des vérifications extérieures, intérieures et gestes de premiers secours.

5 à 10 minutes de bilan et commentaires

- Après chaque séance, un bilan est effectué. Le formateur évalue et tient informé le stagiaire de sa progression. Les commentaires pédagogiques comprennent : la validation des objectifs et des compétences (selon les critères : « non abordée », « abordée » « traitée » « assimilée ») avec annotations par le stagiaire sur le livret d'apprentissage et de la synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation dématérialisée.

- OBJECTIF 1: MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération e le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire

- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

- OBJECTIF 2 : APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte ·
Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation ·
Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

- OBJECTIF 3 : CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

- OBJECTIF 4 :PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

MODALITE DE SANCTION :

L'obtention du permis de conduire est soumis à des conditions d'âge, de formation et de réussite à un examen composé d'une épreuve théorique générale (le code) et d'une épreuve pratique (la conduite).

- Le stagiaire doit être muni d'une pièce d'identité valide (ou périmée depuis moins de 5 ans) lors du passage des examens théorique et pratique.
- Le stagiaire doit avoir réussi l'examen du code de la route en répondant à une série de 40 questions sans donner plus de 5 mauvaises réponses avant sa présentation à l'examen pratique.
- Le stagiaire doit avoir 18 ans lors du passage de l'examen pratique ou 17 ans s'il a suivi une formation en apprentissage anticipé de la conduite.
- Le stagiaire doit avoir effectué un minimum de 20 heures de formation pratique (conduite).
- Le stagiaire doit réussir l'examen pratique de conduite en obtenant au moins 20 points/31 sans commettre de fautes éliminatoires (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à contre-sens, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

Fait en double exemplaire

à BIGUGLIA le

Pour le stagiaire

[Signature, nom/prénom du stagiaire]

Pour l'organisme de formation

Monsieur VERDONI Thomas